



A R R E S T  
DU CONSEIL D'ÉTAT  
DU ROI,

*Qui ordonne la Liquidation des Lettres de change &  
Billets de monnoie du Canada.*

Du 29 Juin 1764.

*Extrait des Registres du Conseil d'État.*

**L**E ROI voulant pourvoir à la liquidation des dettes contractées en Canada, tant en Lettres de change qu'en Billets de monnoie; & s'étant fait rendre compte, en son Conseil, de tout ce qui a rapport à ces effets, Sa Majesté a reconnu qu'il est constaté de la manière la plus authentique, que l'excès des dépenses faites à titre de son service dans cette Colonie, provient autant des